Éducation ouvrière

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **15 (1923)**

Heft 10

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Le nombre des accidents ayant droit à l'indemnité augmenta de 1890 à 1907 chez les associations professionnelles allemandes de 41,420 à 143,356, le nombre des cas mortels de 5958 à 9670 seulement; on comptait en 1890 sur 1000 assurés au total 3,03 accidents ayant droit à l'indemnité, dont 0,44 cas mortels, par contre en 1907 6,77 accidents ayant droit à l'indemnité, dont 0,46 cas mortels. On constate donc que, malgré l'énorme augmentation des accidents indemnisés, le chiffre des cas mortels, calculé par 1000 assurés, ne s'est pour ainsi dire pas accru. Notre exposé est donc juste, selon lequel le nombre des accidents mortels calculé sur le pour cent a constamment diminué et ne s'est accru que pendant la guerre, mais alors pour d'autres raisons.

Nous voulons nous contenter de ces chiffres. Ils démontrent cependant que l'amélioration constante de la technique de prévoyance et de protection, le contrôle permanent des entreprises, de même les progrès constatés dans l'éducation ouvrière et la volonté des travailleurs à collaborer fructueusement à cette œuvre, ainsi que le perfectionnement des soins accordés aux accidentés ont sauvé des vies précieuses, et il en est résulté par conséquent une économie importante dans le sens humain et public.

Education ouvrière

Commission centrale d'éducation ouvrière (division allemande). Cette commission publie un rapport sur son activité depuis le 1er mars 1922 au 30 avril 1923. Il en ressort que le travail va toujours en augmentant; le secrétariat a expédié durant cette période 2800 lettres, 450 cartes, 120 paquets et 6000 imprimés. En outre, le secrétariat a dirigé des cours du soir et rédigé le journal de la centrale *Sozialistische Bildungsarbeit* et l'*Arbeiterbibliothekar*.

Durant cette période, la centrale d'éducation s'est donnée de nouveaux statuts, devenus nécessaires par suite du développement réjouissant pris par le travail d'éducation dans les organisations syndicales. La commission se compose dorénavant de 8 représentants de l'Union syndicale et de 5 représentants du Parti socialiste, auxquels s'ajoutent les deux secrétaires. Les statuts fixent le champ d'activité de la commission centrale d'éducation ouvrière et délimitent celui des fédérations, des commissions locales et de la centrale.

Beaucoup de soins furent réservés aux cours et conférences. 66 cours furent organisés, dont 34 sur des questions de droit et d'économie politique, 5 sur la littérature, 4 sur l'art et 12 sur diverses questions scientifiques. Ces cours furent suivis par 1544 personnes, ce qui fait en moyenne 23 personnes par cours.

Le nombre des conférences s'est élevé de 225, organisées l'exercice précédent, à 307 cette année. 145 avaient pour objet des questions économiques, 45 de l'histoire et de la géographie, 38 la constitution et le droit, 15 l'éducation, 16 la science en général, 8 l'hygiène et le sport, 17 la religion et la philosophie, 23 l'art et la littérature. Les conférences furent suivies par 21,448 personnes, ce qui fait en moyenne 70 personnes par conférence.

Les commissions d'éducation organisèrent en outre 35 concerts et 45 représentations théâtrales, auxquels participèrent 58,000 personnes (510 par concert, 900 par représentation théâtrale). En outre, 2555 personnes prirent part aux excursions et voyages organisés par les commissions d'éducation.

Le secrétariat n'a reçu de rapport que de 56 bibliothèques; leur nombre est cependant considérablement plus grand. Ces 56 bibliothèques possèdent ensemble 25,924 volumes. Durant l'année du rapport, 55,000 livres furent remis à 10,000 lecteurs, en chiffres ronds. Des extraits de rapport de commissions locales d'éducation complètent cet intéressant rapport.

*

Quant à la division française, si elle n'a pas encore communiqué son rapport, elle vient d'organiser du 16 au 23 septembre un cours à l'université de Neuchâtel qui fut suivi par 40 camarades de langue française. Ce cours qui se répétera, espérons-le, chaque année, fut un succès dans toute l'acception du mot. Les professeurs les plus éminents de Neuchâtel vinrent tour à tour retenir l'attention de ces élèves ouvriers dont l'âge variait de 19 à 51 ans, et engager avec eux de belles discussions sur les problèmes soulevés. Le programme très varié comprenait deux leçons sur les banques par notre camarade G. Béguin, professeur à l'école de commerce de Neuchâtel; trois leçons sur les assurances fédérales, par M. Gabus, juge cantonal et juge-suppléant au Tribunal fédéral des assurances, professeur de droit à l'école de commerce; cinq leçons sur la législation sociale comparée, par M. André de Maday, professeur à l'université de Neuchâtel; trois leçons sur l'économie industrielle suisse, par le Dr Scheurer, de l'université de Neuchâtel, spécialiste en matière industrielle et financière; une leçon sur science et industrie, par M. Jaquerod, professeur à l'université de Neuchâtel; une leçon sur science et vie, par notre camarade Dr Spinner, professeur à l'université de Neuchâtel également. Ces cours alternèrent avec des visites aux musées, avec conférences des conservateurs de ces établissements: Musée lacustre, ethnographique, de peinture; visites au château et à la collégiale de Neuchâtel avec leçons d'archéologie donnée par M. Mathey, architecte cantonal.

Tous ces cours et leçons ont non seulement enthousiasmé les participants, mais ils ont encore créé chez tous l'ardent besoin d'apprendre toujours davantage. Tel est bien le but d'un travail d'éducation; il a été pleinement atteint par le premier cours de vacances en Suisse romande.

Problèmes syndicaux en Allemagne

Par *Rodolphe Wissel*, membre du comité de l'Union générale des syndicats allemands.

A la longue période de guerre a succédé déjà une plus longue période de paix qui, en réalité, n'en est pas une. Dans tous les pays du monde se montre ce que l'impitoyable guerre a détruit. L'ancien équilibre économique et social n'est nulle part rétabli. Partout se font sentir des difficultés, des soucis et des misères dans une mesure inconnue jusqu'à ce jour. Il devient chaque jour plus évident, que l'essai de règlement des relations des peuples, tenté par le traité de paix de Versailles, a manqué son but. Il est également toujours plus claire que l'essai d'assurer l'exécution du traité de Versailles par la force ne fait qu'augmenter la détresse et les difficultés du monde. Inutile de dire que dans les temps de crise, c'est la classe ouvrière qui a le plus à souffrir. Dans chaque pays, les circonstances difficiles mettent les organisations ouvrières en face de nouveaux problèmes qui sont souvent complètement étrangers aux buts et au développement du mouvement ouvrier. Leur solution en est le plus souvent très difficile.

Voici un cas semblable qui s'est produit récemment en Allemagne. On pourrait l'appeler, en général, le problème de la stabilisation de la puissance d'achat des salaires. Ce sera là une dénomination que les camarades